

CO, un tueur insidieux à la maison.

Chaque année en Belgique, une centaine de personnes meurent d'une intoxication au CO et plus de 2000 sont hospitalisées suite à une telle intoxication au monoxyde de carbone. La plupart des victimes ont moins de 30 ans ! Les accidents ont surtout lieu pendant le week-end.

La plupart des intoxications au monoxyde de carbone sont provoquées par un chauffe-eau. Il n'est donc pas étonnant que la moitié des intoxications aient lieu dans la salle de bain. On constate que les accidents les plus nombreux ont lieu entre novembre et avril.



Le CO est un gaz incolore, inodore, insipide et non irritant, qui est normalement libéré lors de toute combustion (incomplète) de bois, de charbon, de gaz, de mazout, etc.

Une intoxication au CO peut survenir même si la quantité présente dans l'air est faible.

Les enfants surtout sont facilement intoxiqués et, chez eux, les conséquences sont encore plus graves.

Veillez à ce que l'aération soit suffisante dans toutes les pièces, surtout celles où il y a un chauffe-eau.

Conseils

- 1 Aération : chaque pièce où l'on pénètre régulièrement doit être bien aérée.
- 2 Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- 3 Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- 4 Plusieurs appareils ne peuvent jamais être raccordés à une même cheminée.
- 5 Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- 6 Ne dormez jamais dans une pièce où brûle un chauffe-eau ou dans laquelle fonctionne un appareil de chauffage mobile, au gaz ou au pétrole.
- 7 Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 15 cm sur 10 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.

Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO!

- ▶ Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la(des) chambre(s) à coucher.
- ▶ Placez le détecteur à une certaine distance d'un appareil pouvant dégager du monoxyde de carbone. Cela évite le déclenchement intempestif de l'alarme.
- ▶ Installez un détecteur de CO à $\pm 1,5\text{m}$ de hauteur.
- ▶ N'installez jamais un appareil qui combine un détecteur de fumée et un détecteur de CO.



COMMANDEZ ICI

PREMIERS SECOURS EN CAS D'INTOXICATION AU CO

Les symptômes d'une intoxication au CO ressemblent à d'autres affections quotidiennes, mais si on ne les repère pas immédiatement, ils peuvent entraîner des lésions permanentes, voire la mort.

Si vous êtes témoin d'une intoxication au CO, vous devez agir sur-le-champ : ouvrez les portes et fenêtres, débranchez l'appareil et sortez la personne de la pièce. Avertissez le médecin de famille ou téléphonez au numéro d'urgence 100 ou 112 (GSM).

Pour de plus amples informations sur les intoxications au CO, les symptômes, le traitement et les détecteurs de CO, [cliquez ici](#).

Le détecteur de fumée, votre ange gardien lors d'un feu.

Ne plus percer, seulement coller!



▶ Commandez votre détecteur de fumée autocollant

Plan d'évacuation

En cas d'incendie, un plan d'évacuation vous conduit à l'extérieur en toute sécurité, vous et votre famille !

Vous pouvez trouver des conseils concernant dessiner un plan d'évacuation sur notre site !

▶ Lisez tout sur le plan d'évacuation

Vous pouvez aider les patients brûlés en versant votre contribution financière sur le compte numéro **BE36 7340 1234 5681** (BIC: KREDBEBB)

Les montants de 40 euros ou plus sont fiscalement déductibles.

▶ Aidez les patients

Cordialement,

Jean-Pierre Arnould,

Président du Conseil de Direction

- ▶ La Fondation Belge des Brûlures a signé le [code d'éthique de la récolte de fonds](#)
- ▶ Ce message vient de la Fondation Belge des Brûlures conformément à sa mission et à la législation sur la protection de la vie privée. [Plus d'info](#)